

De pays d'emigration vers passage migratoire africain vers l'Europe

October 1, 2005

Profile

By Hein de Haas

Lors de la deuxième moitié du 20ème siècle, le Maroc s'est transformé en l'un des principaux pays d'émigration du monde. Les marocains constituent une communauté de migrants parmi les plus larges et plus dispersées en Europe de l'ouest.

La population actuelle du Maroc est autour de 30 millions; plus de deux millions de personnes d'origine marocaine vivent actuellement en Europe de l'ouest. Plus récemment, un nombre croissant de migrants marocains s'est installé au Canada et aux Etats-Unis.

Recevant 3,6 milliards de dollars en transferts de fonds des émigrés en 2003, le Maroc était le quatrième plus grand récepteur de transferts de tous les pays en voie de développement. Entre-temps, le Maroc semble devenir un pays de transit et même d'immigration pour des migrants de l'Afrique subsaharienne.

Histoire de migration

L'histoire précoloniale du Maroc était caractérisée par des configurations dynamiques d'installation et de déracinement des populations sédentaires et (semi-) nomades.

Depuis des siècles, il existait des configurations migratoires saisonnières et circulaires à caractère « rurale urbaine » entre des zones rurales marginales et des villes au Maroc.

A la suite des conquêtes arabo-islamiques du septième siècle, des populations majoritairement arabophones migraient vers le Maroc. Un nombre important de musulmans et juifs migrait de l'Espagne vers le Maroc après la *reconquista* de la péninsule ibérique. Jusqu'au 20ème siècle, le commerce d'esclaves constituait une forme importante de migration forcée à l'intérieur et vers le Maroc.

La colonisation française de l'Algérie en 1830 a marqué le commencement d'une période de restructuration économique et politique, ce qui créait des configurations migratoires entièrement nouvelles à partir du Maroc. La demande de main d'œuvre dans les fermes des colons français et dans les villes côtières en pleine expansion attirait un nombre croissant des migrants saisonniers et circulaires. Vers la fin des années 1930, le nombre de migrants marocains en Algérie était estimé à environ 85.000.

Le protectorat franco-espagnol sur le Maroc fut formellement établi en 1912. Alors que la France obtenait le contrôle sur le Maroc central, le protectorat espagnol était limité au Sahara occidental au sud et à la zone de montagnes du Rif au nord. La construction des routes, d'autres projets d'infrastructure, et la croissance rapide des villes le long de la côte atlantique ont créé des nouveaux marchés pour des migrations ruro-urbaines.

L'ère coloniale (1912-1956) marquait également le commencement des migrations vers la France. Pendant la première et la deuxième guerre mondiale, un manque de main d'oeuvre urgent en France a abouti au recrutement actif de dizaines de milliers d'hommes marocains pour les usines, les mines et l'armée françaises. La plupart de ces migrants sont retournés au Maroc. Pendant la première guerre mondiale, 40.000 hommes furent recrutés, et pendant la deuxième guerre mondiale 126.000 hommes furent recrutés pour l'armée française.

Quoique 40.000 marocains du Rif aient trouvé du travail dans l'armée de Franco lors de la guerre civile espagnole au Maroc espagnol, la migration de main d'oeuvre du Maroc vers l'Espagne est restée extrêmement limitée. Jusqu'aux années 1960, l'Espagne elle-même demeurait une source de migrants de travail pour l'Europe et même pour l'Algérie.

Quand la France a cessé de recruter des ouvriers algériens lors de la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962), la migration des ouvriers vers les usines et les mines françaises à partir du Maroc s'est amplifiée. Entre 1949 et 1962, la population marocaine en France a augmenté d'environ 20.000 à 53.000. Cette migration avait partiellement lieu via l'Algérie, qui demeurait une colonie française jusqu'à 1962. Les ouvriers marocains suivaient souvent leurs employeurs colons, qui ont quitté l'Algérie en masse après l'indépendance algérienne.

Néanmoins, ces migrations post-coloniales étaient modestes par rapport à la décennie 1962-1972, quand l'ampleur numérique et géographique de l'émigration marocaine s'est dramatiquement accrue. La forte croissance économique en Europe de l'ouest débouchait sur une demande massive de main d'oeuvre non qualifiée ou semi qualifiée. Le Maroc a signé des accords de recrutement de main d'oeuvre avec l'ancienne Allemagne de l'Ouest (1963), la France (1963), la Belgique (1964), et les Pays-Bas (1969). C'était l'amorce d'une diversification spatiale de l'émigration marocaine, qui était antérieurement surtout orientée vers la France. Les juifs marocains suivaient des itinéraires migratoires distincts, en émigrant en masse vers la France, Israël et le Canada (Québec) après la création de l'État d'Israël en 1948 et la Guerre des Six Jours en 1967. La population juive au Maroc a diminué d'environ 250.000 vers le nombre actuel d'environ 5.000. Entre 1965 et 1972, le nombre estimé de marocains documentés résidant en Europe s'est multiplié par dix, de 30.000 à 300.000, vers environ 400.000 en 1975 (voir Tableau 1).

Tableau 1: Evolution des populations d'origine marocaine dans des pays ouest-européens (Population enregistrée, toutes nationalités, y compris la deuxième et troisième génération)

Année	France	Pays-Bas	Belgique	Allemagne	Espagne	Italie	Total

1968	84.000	13.000	21.000	18.000	1.000	-	137.000
1972	218.000	28.000	25.000	15.000	5.000	-	291.000
1975	260.000	33.000	66.000	26.000	9.000	-	394.000
1982	431.000	93.000	110.000	43.000	26.000	1.000	704.000
1990	653.000	184.000	138.000	62.000	59.000	78.000	1.174.000
1998	728.000	242.000	155.000	98.000	200.000	195.000	1.618.000
2005	1.025.000 (2002)	316.000	214.000 (2002)	73.000 (2004)	397.000	253.000 (2004)	2.278.000

Sources: El Mansouri 1996 (F, PB, B, G 1968 - 1990); Basfao & Taarji 1994 (IT 1982, 1990); National Statistical Services (B et F 1998; PB, G, ES, IT 1998 et 2005); López García 1999 (ES 1968-1990) ; IOM & Fondation Hassan II 2003 (B et F 2002).

Des « travailleurs immigrés » aux résidents permanents

La crise pétrolière de 1973 a marqué une période de stagnation et de restructuration économique en Europe de l'ouest, ce qui a mené à une augmentation du chômage et à une chute dans la demande d'ouvriers non qualifiés. Par conséquent, les pays de destination ont fermé leurs frontières aux nouveaux travailleurs migrants et ont introduit des visas pour les voyageurs marocains.

Bien que le gouvernement marocain, la plupart des pays d'accueil ainsi que les dits « travailleurs immigrés » eux-mêmes insistaient que cette migration soit temporaire, la plupart des immigrés ne sont pas retournés après 1973. Le climat économique au Maroc s'aggravait et, suite à deux coups d'États manqués en 1971 et 1972, le pays entrait dans une période d'instabilité politique et de répression. Par conséquent, beaucoup de migrants ont décidé de rester en Europe.

Dans une certaine mesure, les politiques d'immigration de plus en plus restrictives menées par les pays d'accueil ont paradoxalement contribué à interrompre le caractère traditionnellement circulaire de la migration marocaine. Les migrants craignaient de ne plus avoir la possibilité de revenir aux pays d'accueil si leur retour au Maroc ne réussissait pas.

La discontinuation de « l'option de retour » explique partiellement pourquoi beaucoup de migrants ont décidé de rester en Europe. La réunification familiale massive des années 1970 et 1980 annonçait cette mutation vers une migration plus permanente. C'était surtout à travers la réunification familiale que la population totale d'origine marocaine résidant en France, en Belgique, au Pays-Bas et en Allemagne a augmenté de 400.000 en 1975 à plus d'un million en 1992.

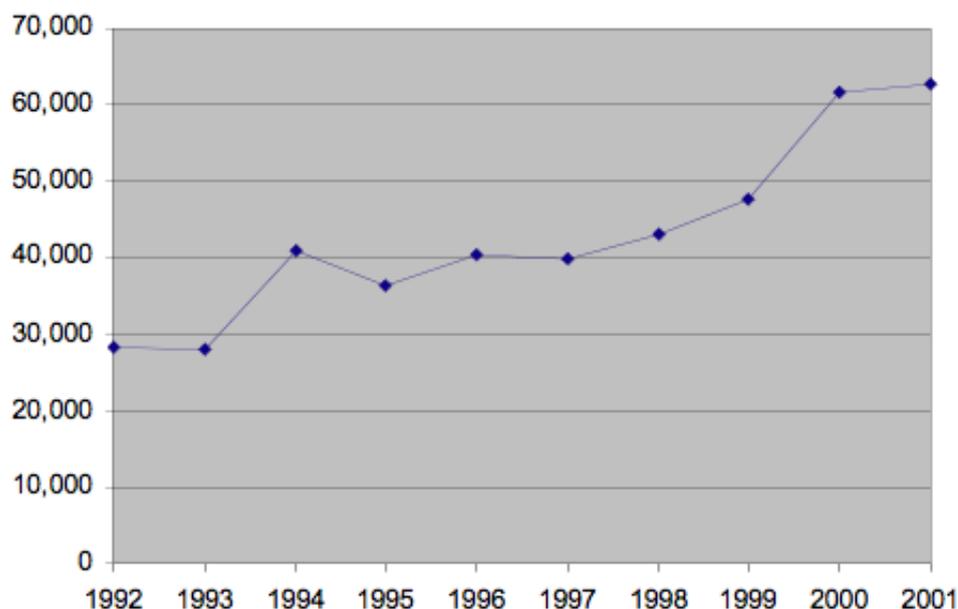
Quoique la majorité des travailleurs migrants aient fini par s'installer de manière permanente, la fin des années 1980 et le début des années 1990 était marquée par des vagues de migration de retour.

Entre 1985 et 1995, environ 314.000 migrants sont retournés au Maroc de la France, des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et du Danemark. La migration de retour a atteint son apogée en 1991 avec 40.000 rémigrés. Depuis 1994, la migration de retour a décliné vers un niveau de moins de 20.000 personnes par an. En effet, les taux de migration de retour des marocains figurent parmi les plus bas de tous les groupes d'immigrés en Europe.

La réunification familiale s'était largement complétée vers la fin des années 1980. Cependant, lors des années 1990 la migration vers l'Europe à partir du Maroc continuait à cause du fait que beaucoup d'enfants des travailleurs immigrés épousaient des personnes vivant dans les régions d'origine de leurs parents. Ce processus de formation de familles explique en grande partie la persistance remarquable de la migration marocaine vers les pays de destination traditionnels en Europe.

Vers 1998, le nombre de personnes d'origine marocaine dans ces pays atteignait 1,6 million. De 1992 à 2001, environ 430.000 marocains vivant en Belgique, au Danemark, en France, en Italie, aux Pays-Bas, et en Norvège ont obtenu la nationalité d'un État-membre de l'UE (voir Figure 1).

Figure 1. Nombre de naturalisations des migrants marocains en Belgique, au Danemark, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Norvège, et en Espagne, 1992-2001



Source: OECD 2004; Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Maroc.

Les nouvelles migrations marocaines

Outre un recours accru à la migration familiale (regroupement et formation de familles), la deuxième conséquence des politiques d'immigration restrictives en Europe a été un accroissement du nombre de travailleurs migrants en situation irrégulière, en particulier en Espagne et en Italie. Des pays d'émigration eux-mêmes, l'Espagne et l'Italie et même le Portugal ont émergé comme des nouveaux pays de destination depuis le milieu des années 1980.

Jusqu'à ce que l'Italie et l'Espagne aient introduit des exigences de visa en 1990 et 1991, respectivement, les migrants marocains pouvaient entrer comme touristes et rester après l'expiration

de leurs visas. À plusieurs reprises depuis la fin des années 1980, les gouvernements italiens et espagnols se sont vus obligés de régulariser le statut de séjour des marocains et d'autres migrants.

Entre 1980 et 2004, la population totale officiellement résidant en Espagne et en Italie a augmenté d'environ 20.000 à 650.000. L'Italie et particulièrement l'Espagne ont remplacé la France comme la destination primaire des nouveaux travailleurs migrants marocains. Une proportion croissante des travailleurs migrants indépendants consiste de femmes qui travaillent en Europe du sud comme domestiques et bonnes d'enfants, dans l'agriculture ou des petites industries.

Depuis la crise pétrolière de 1973, un nombre relativement limité de marocains ont migré vers la Libye (120.000) et les pays pétroliers du Golfe (plusieurs dizaines de milliers) pour travailler sous contrat temporaire. Plus récemment, les Etats-Unis et le Québec ont attiré plus de marocains relativement bien instruits.

Les effets combinés de la migration familiale, la migration irrégulière, et la nouvelle migration de travail vers l'Espagne et l'Italie expliquent pourquoi l'émigration marocaine a persisté en dépit des politiques d'immigration de plus en plus restrictives. La population d'origine marocaine en Europe et en Amérique du Nord s'est presque multipliée par sept, de 300.000 en 1972, à la veille de l'arrêt du recrutement, jusqu'au moins 2,3 million vers 2000. Ce chiffre exclut les migrants marocains en situation irrégulière, une population qui compte probablement au moins plusieurs centaines de milliers de personnes.

La France abrite la plus grande population d'origine marocaine résidant légalement (plus de 1.025.000), suivie par l'Espagne (397.000), les Pays-Bas (315.000), l'Italie (287.000), la Belgique (215.000), et l'Allemagne (99.000). Des communautés moins importantes vivent dans les pays scandinaves (17.000), au Royaume-Uni (50.000), aux Etats-Unis (85.000), et au Canada (70.000). Y compris les migrants aux pays arabes et les juifs marocains résidant en Israël, au moins trois millions de personnes d'origine marocaine vivent hors du pays (voir Tableau 2).

Tableau 2: Estimations des populations de migrants Marocains au monde

Pays	Population enregistrée aux consulats marocains (2002)	Statistiques des pays d'accueil	Année	Source
France	1.024.766	506.000	1999	IOM 2003:217 (recensement français; seulement de nationalité marocaine)
Pays-Bas	276.655	315.821	2005	Statistics Netherlands
Belgique	214.859	204.000	2000	IOM 2003:101
Allemagne	99.000	80.266	2000	IOM 2003:33

Espagne	222.948	396.668	2005	Ministère pour l'Emploi et les Affaires Sociales, Espagne.
Italie	287.000	253.362	2004	Istituto Nazionale di Statistica
Royaume-Uni	30.000	50.000	2000	Collyer 2004
Scandinavie	17.000	-	-	-
Autre	13,593	-	-	-
<i>Europe</i>	<i>2.185.821</i>	<i>1.806.117</i>	<i>1.806.117</i>	<i>1.806.117</i>
Etats-Unis	85.000	21.035	2000	U.S. Census Bureau (seulement de nationalité marocaine)
Canada	70.000	-	-	-
<i>Amérique du Nord</i>	<i>155.000</i>	-	-	-
Libye	120.000	-	-	-
Algérie	63.000	-	-	-
Tunisie	16.414	-	-	-
Arabie Saoudite	11.973	-	-	-
Emirates arabes unis	8.359	-	-	-
Autres pays arabes	12.216	-	-	-
<i>Pays arabes</i>	<i>231.962</i>	-	-	-
Israël	-	270.188	2005	Immigration totale 1948-2003 (CBS Israël)
Afrique subsaharienne	5.355	-	-	-
Autres pays	3.050	-	-	-

Autres pays	٥.٥٥٥	-	-	-
-------------	-------	---	---	---

La migration transsaharienne

Il est estimé que plusieurs dizaines de milliers de subsahariens migrent annuellement vers l'Espagne à travers le Maroc. Depuis le milieu des années 1990, le Maroc s'est progressivement transformé en pays de transit pour ces migrants, qui forment un groupe mixte de demandeurs d'asile, de réfugiés, et de plus en plus de migrants de travail. En général, ils entrent au Maroc par la frontière située à l'est d'Oujda en provenance de l'Algérie après avoir traversé le Sahara par voie terrestre, généralement via le Niger.

Lors de l'arrivée au Maroc, beaucoup de migrants essaient d'entrer dans les villes espagnoles de Ceuta et Melilla en gravissant les clôtures qui séparent ces enclaves du Maroc. Puisque l'Espagne n'a pas conclu d'accords de réadmission avec la plupart des pays subsahariens ainsi qu'à cause des problèmes d'identification, beaucoup de migrants qui réussissent à entrer en Espagne sont finalement affranchis. En septembre 2005, au moins cinq personnes sont mortes et plus de 40 personnes ont été blessées lors d'une tentative de masse de franchir la frontière à Ceuta.

Initialement, ces migrations en provenance de l'Afrique subsaharienne semblaient être une réaction à l'agitation politique et aux guerres civiles dans des pays comme la République Démocratique du Congo, la République du Congo, la Sierra Leone, le Liberia et la Côte d'Ivoire. Cependant, depuis 2000 les migrants ont tendance à venir d'une gamme de pays d'origine de plus en plus diverse, comme le Nigéria, le Sénégal, la Gambie, le Mali, le Ghana, le Burkina Faso, le Niger, le Soudan, le Centrafrique et le Cameroun. Récemment, même des migrants des pays asiatiques, comme l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh ont transité par le Maroc via la route saharienne. Ils prennent généralement l'avion de l'Asie vers les capitales ouest-africaines. À partir de là, ils suivent l'habituel chemin transsaharien via le Niger et l'Algérie vers le Maroc.

Bien que la plupart des migrants considèrent le Maroc comme un pays de transit, un nombre croissant de migrants qui échouent à traverser vers l'Europe préfère rester au Maroc plutôt que de retourner vers leur pays d'origine plus instable et considérablement plus pauvre. Il est probable que plusieurs dizaines de milliers se sont installés de façon quasi-permanente dans des villes comme Tanger, Casablanca et Rabat, où ils trouvent parfois de l'emploi dans le secteur de services informel, le petit commerce ou le bâtiment. D'autres migrants essaient d'étudier au Maroc.

Cependant, les migrants font face à une xénophobie généralisée et des agressions de la part des gardes-frontières marocains et espagnols. Parce que la plupart d'entre eux sont dépourvus de statut légal, ils sont vulnérables à la marginalisation sociale et économique.

En septembre 2005, un hebdomadaire marocain a comparé les migrants subsahariens à des « criquets noirs » envahissant le nord du Maroc. Plusieurs rafles ont eu lieu dans des quartiers d'immigrés et dans des camps improvisés dans les forêts aux alentours des enclaves espagnoles de

Ceuta et Melilla et de quelques villes marocaines, et des migrants irréguliers sont régulièrement expulsés vers la frontière algérienne.

Il y a des indications qu'une minorité considérable des immigrés au Maroc ont migré pour des raisons qui sont incluses dans la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés et des apatrides. Pourtant, le gouvernement marocain présume que pratiquement tous les immigrés subsahariens au Maroc sont des « migrants économiques » en route vers l'Europe.

Cela implique que des demandeurs d'asile se voient régulièrement refuser l'accès au pays à la frontière, ou sont déportés comme des « migrants économiques illégaux », quoique le Maroc ait ratifié la Convention de Genève de 1951 et dispose d'un système pour traiter l'adjudication des demandes d'asile, et dispose également d'un Bureau des Réfugiés et Apatrides (BRA) pour assister et protéger les réfugiés.

Le bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) au Maroc a reconnu environ 2.100 personnes au Maroc comme réfugiés, mais le BRA ne leur attribue généralement pas le statut de réfugiés. Ainsi, ils n'ont pas le droit ni au travail, ni à l'éducation ni aux services médicaux publics.

Politiques relatives à l'émigration, les transferts de fonds et l'intégration à l'étranger

Depuis les années 1960, le gouvernement marocain a encouragé l'émigration pour des raisons politiques et économiques. Il favorisait le recrutement de main d'oeuvre dans les zones berbérophones comme la vallée du Sous dans le sud-ouest, les oasis dans le sud-est et les montagnes du Rif au nord, une région particulièrement connue pour son attitude rebelle vis-à-vis du pouvoir central. On s'attendait à ce que les transferts financiers des migrants contribueraient à la prospérité et, ainsi, diminueraient la tendance rebelle.

Le recrutement par des agences spécialisées n'était important que dans les premières années de la migration à grande échelle. Déjà dans les années 1960, la migration spontanée et le recrutement informel par des entreprises étaient quantitativement plus importants. Les migrants « spontanés » recevaient de l'assistance des membres de la famille ou d'amis déjà installés à l'étranger, qui jouaient également un rôle d'intermédiaire auprès des employeurs. La plupart des migrants ont réussi à obtenir des permis de résidence permanents par une série de régularisations aux Pays-Bas (1975), en Belgique (1975) et en France (1981-1982).

En ce qui concerne les transferts, le montant total de fonds et des biens envoyés vers le Maroc ne cessait de s'accroître jusqu'au début des années 1990. Entre 1968 et 1992, les transferts de fonds officiellement enregistrés ont augmenté de 23 millions de dollars à 2.1 milliards de dollars annuellement.

Cependant, les années 1990 étaient caractérisées par une stagnation inquiétante des transferts

autour de 2 milliards annuellement, ce qui générerait la crainte d'un futur déclin. Cette prévision a incité les autorités marocaines à changer leurs attitudes vers les migrants.

Jusqu'à ce moment, le gouvernement marocain s'était efforcé de maintenir un contrôle ferme sur les marocains résidant en Europe en décourageant activement leur intégration dans les sociétés d'accueil, y compris la naturalisation. Le gouvernement envoyait des enseignants et des imams marocains à l'étranger et fournissait de l'éducation en langue arabe et une culture marocaine aux enfants des migrants afin d'éviter leur intégration et leur éloignement, des facteurs perçus comme menaçants pour les vitaux transferts de fonds.

À travers des ambassades, des consulats et des mosquées marocains ainsi que des organisations créées pour les migrants par l'État, comme les « Amicales », les migrants marocains étaient activement découragés d'établir des organisations indépendantes et de joindre le mouvement syndicaliste ou des partis politiques. Le gouvernement marocain a aussi essayé d'empêcher les migrants de s'organiser politiquement et, de cette façon, de former une force d'opposition à l'étranger. Lors des années 1970 et 1980, des opposants politiques étaient régulièrement harcelés quand ils se rendaient au Maroc.

Cependant, les gouvernements européens critiquaient ces politiques, qui étaient alors vues comme allant à l'encontre de leurs propres politiques d'intégration. De plus, le gouvernement marocain réalisait aussi que ces politiques avaient tendance à éloigner les migrants plutôt que de les attacher à leur pays d'origine.

Ainsi, l'État marocain changeait de direction au début des années 1990. La répression du passé était largement remplacée par une politique visant à « courtiser » la diaspora marocaine grandissante. Outre le démantèlement de l'infrastructure de contrôle en Europe, cela a impliqué une attitude plus positive envers la naturalisation et la double nationalité.

Un Ministère pour les Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) a été créé en 1990. Dans la même année, le gouvernement marocain créait la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, qui vise à améliorer les relations entre les migrants et le Maroc. La fondation a pour objectif d'aider les migrants en Europe ainsi que lors de leurs vacances au Maroc, et de les informer et les guider sur les opportunités d'investissement.

Ces changements étaient en conformité avec la libéralisation générale de la société marocaine durant les années 1990. L'élargissement des libertés civiles a aussi donné une plus grande liberté aux migrants à établir des organisations, comme des associations berbères et des organisations d'aide au développement.

Les formalités de douane se sont également simplifiées et sont devenues moins corrompues qu'auparavant. Des annonces à la radio et à la télévision ciblent les migrants en visite au Maroc, et le gouvernement a même établi des centres de service sur les autoroutes marocaines spécialement

équipés pour les migrants. A présent, les migrants qui critiquent le gouvernement sont rarement harcelés lors de leurs visites au Maroc.

Augmentation des transferts de fonds

Pendant les dernières années, il est devenu plus facile, moins cher et plus attirant pour les migrants marocains de transférer de l'argent grâce à une extension du réseau des agences de banque marocaines en Europe encouragée par le gouvernement marocain, la suppression des restrictions sur l'échange de devises, des mesures fiscales favorisant les migrants ainsi que des dévaluations qui ont augmenté la valeur des devises étrangères. Ces mesures refléchissent la nouvelle attitude « positive » du gouvernement marocain vis-à-vis des migrants.

Ces politiques ont apparemment inversé la stagnation des transferts. Depuis 2000, il y avait un accroissement spectaculaire des transferts officiels, qui étaient à un niveau de 3.6 milliards de dollars en 2003. Cependant, les nouvelles migrations vers l'Espagne et l'Italie et les régularisations à grande échelle qui ont été effectuées dans ces pays expliquent une autre partie de cet accroissement.

Les efforts du Maroc à canaliser les transferts par des canaux officiels ont été relativement fructueux. Les transferts de migrants constituent une source de devises cruciale et relativement stable et sont devenus essentiels au maintien de l'équilibre de la balance de paiements marocaine. En 2002, les transferts officiels représentaient 6,4 pour cent du produit national brut (PNB), 22 pour cent de la valeur totale des importations et six fois l'aide au développement accordée au Maroc. Ils dépassent également la valeur des investissements étrangers, qui sont aussi beaucoup plus instables.

La vraie somme de transferts a été estimée à au moins un quart ou un tiers plus haute — ou autour d'un milliard de dollars — car certains transferts sont envoyés par des canaux officieux ou sous forme des biens apportés au Maroc.

Malgré le niveau important des transferts, relativement peu de migrants semblent enclins à établir des entreprises au Maroc. Pour cette raison, le gouvernement marocain a essayé d'attirer les investissements des migrants en offrant des incentives fiscales, en réduisant la corruption et en supprimant des obstacles bureaucratiques aux investissements, comme la simplification des démarches administratives pour obtenir un permis d'entreprise.

Migration et les relations UE-Maroc

L'Espagne se situe à seulement 14 kilomètres de la côte marocaine, et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla sur la côte septentrionale du Maroc représentent littéralement « l'Europe en Afrique. » A plusieurs égards, le Détroit de Gibraltar est l'équivalent européen du Rio Grande entre les Etats Unis et le Mexique. Malgré les contrôles de frontières intensifiés, des dizaines de milliers de marocains et de plus en plus d'autres africains réussissent à atteindre l'Europe chaque année. Ceci a fait de l'Espagne l'entrée principale vers l'Europe « sans frontières internes » pour les migrants

africains.

En général, les migrants irréguliers traversent vers l'Europe en utilisant des *pateras* (des petits bateaux de pêche) ou des Zodiacs, en se cachant dans des camions ou des fourgonnettes des migrants ou bien en utilisant des faux documents. Depuis le milieu des années 1990, les contrôles de frontières intensifiés dans le Déroit de Gibraltar ont incité les migrants à traverser la mer à partir de lieux plus orientaux sur le littoral Méditerranéen et à explorer de nouveaux points de passage comme les Iles Canaries.

Les autorités marocaines affirment qu'en 2004 elles ont empêché plus de 26.000 tentatives irrégulières d'émigration, dont 17.000 concernaient des migrants subsahariens. En 2004, 15.675 migrants irréguliers ont été interceptés par les autorités espagnoles lors de leurs tentatives de traversée vers la côte ibérique (46 pour cent de tous les cas) ou les Iles Canaries (54 pour cent de tous les cas). Selon les estimations, environ 55 pour cent d'entre eux seraient d'origine marocaine et 43 pour cent d'origine subsaharienne, comparée à 81 et 2 pour cent respectivement en 1999.

Le taux de mortalité s'élève à environ une mort par 100 interceptions depuis la fin des années 1990, pour la plupart à cause de noyades. Selon les statistiques officielles, 1.035 migrants seraient morts lors de leurs tentatives de migrer vers l'Espagne entre 1999 et 2003. Des organisations des droits de migrants affirment que le vrai chiffre est plus élevé.

Le contrôle de l'immigration pèse lourd sur l'agenda de l'Union Européen et, par conséquent, la relation entre l'UE et le Maroc a subi une tension considérable. En particulier le sujet de la réadmission des migrants irréguliers est une question urgente mais qui n'est pas encore résolue dans les négociations avec l'UE.

Cependant, il y a déjà un niveau de coopération bilatérale élevée avec quelques États-membres de l'UE, notamment avec l'Espagne. Depuis 2004, le Maroc et l'Espagne ont collaboré dans des patrouilles navales conjointes et la réadmission des migrants de citoyenneté marocaine et parfois non marocaine en échange de 390 millions de dollars en aide au développement.

Lors des années récentes — et en particulier après les attentats terroristes de Madrid en mars 2004, dans lesquels plusieurs marocains étaient impliqués — l'immigration est de plus en plus liée à des questions de sécurité. Il existe également une inquiétude croissante sur le rôle du Maroc comme pays de transit pour des migrants de l'Afrique subsaharienne.

En 2003, le Maroc a passé une nouvelle loi relative à l'entrée et à la résidence des étrangers. La loi contient des peines sévères contre l'immigration et la contrebande des personnes, mais néglige beaucoup de droits des migrants. Selon certains critiques, en passant cette nouvelle loi, le Maroc cède à la pression de l'UE, qui souhaite que le Maroc joue le rôle du « gendarme » de l'Europe en Afrique du Nord.

Afin de réduire l'immigration en provenance du Maroc, l'UE cherche également à stimuler le développement du Maroc. En 1996, le Maroc a signé l'Accord Euroméditerranéen d'Association avec l'UE, le partenaire commercial le plus important du Maroc. Cet accord devrait mener à l'établissement d'une zone de libre échange en 2010. Le soutien de l'UE pour la transition économique du Maroc est surtout effectué à travers le programme MEDA (Mesures d'Accompagnement), qui vise à accroître la compétitivité en développant le secteur privé et en encourageant la bonne gouvernance.

Des fonds considérables du programme MEDA ciblent l'objectif de la réduction de l'immigration. Sur le budget MEDA de €426 millions pour 2000-2006, €115 millions (27 pour cent) sont dépensés pour rompre « le cercle vicieux [de] faible croissance — chômage — pauvreté — migration » à travers le soutien pour des programmes de contrôle d'immigration et de développement rural. Ces fonds ciblent particulièrement les provinces du nord, vues comme sources de pauvreté, drogues, contrebande des personnes, et migration illégale.

Bien que le gouvernement marocain donne formellement suite à la « lutte contre l'immigration illégale » du programme MEDA et de l'UE, des doutes sérieux persistent sur la crédibilité et l'efficacité de ces politiques. Premièrement, chaque année, l'aide MEDA est l'équivalent de seulement deux pour cent de tous les fonds transférés par les migrants marocains. Deuxièmement, outre une certaine répugnance à jouer le rôle du « gendarme » de l'Europe et de procéder à des expulsions en masse des immigrés subsahariens, ce qui pourrait également nuire aux relations politiques stratégiques avec des pays subsahariens, les autorités marocaines affirment qu'il est impossible d'arrêter la migration tant que ses causes économiques et politiques fondamentales persistent.

Quoique le nombre d'interceptions ait beaucoup augmenté pendant les dernières années, on estime que la majorité des migrants parviennent en Espagne à cause de la professionnalisation des techniques de contrebande de personnes et la diversification et l'expansion des stratégies migratoires. En outre, des migrants subsahariens expulsés du Maroc vers l'Algérie ont tendance à retourner dans un délai de quelques jours.

Aux yeux du gouvernement marocain, l'intention de l'UE de créer un « espace euroméditerranéen commun » souffre d'un manque de crédibilité pour un nombre de raisons. Tout d'abord, les Européens ont un accès quasi libre au Maroc tandis que les marocains font face à des politiques d'immigration restrictives. Deuxièmement, des politiques protectrices empêchent le Maroc d'exporter ses produits agricoles librement vers l'UE, alors que beaucoup de migrants marocains irréguliers aident à récolter la production agricole dans les pays de l'UE.

Vue de la perspective marocaine, la migration constitue une ressource de développement vitale en soulageant la pauvreté et en diminuant le chômage, en contribuant à la stabilité politique ainsi qu'en générant des transferts de fonds. En réalité, le gouvernement marocain a peu d'intérêt à diminuer l'émigration tandis que les employeurs européens ont besoin de leur main d'œuvre.

Perspectives futures

La demande persistante pour la main d'œuvre de migrants en Europe occidentale dans le secteur agricole, le bâtiment et des différents secteurs de service en combinaison avec un chômage élevé parmi les jeunes et des salaires relativement bas au Maroc indique qu'il est probable que l'émigration continuera à des niveaux élevés dans le futur proche.

Cependant, à plus long terme, l'émigration marocaine pourrait décroître suivant le déclin considérable du nombre de personnes atteignant l'âge de travail dans les décennies après 2010, quoique cela dépende évidemment de la future croissance économique.

A long terme, le déclin relatif de la population en âge de travail pourra aboutir à une diminution du potentiel migratoire; ce déclin pourrait également agir sur le développement graduel du Maroc vers un pays de « transition », caractérisé par la coexistence de l'émigration, migration de transit et immigration. Apparemment, ce processus a été déjà mis en train par l'augmentation de l'immigration par voie terrestre à partir des pays subsahariens.

Quoique les responsables marocains et les médias accentuent le caractère temporaire et transitoire de cette migration subsaharienne, une proportion croissante de ces migrants « temporaires » pourrait finir par s'installer de façon plus permanente. Ces migrants africains au Maroc font face à une xénophobie considérable et à une marginalisation sociale et économique. En même temps, leur présence confronte la société marocaine à un ensemble de questions sociales et légales caractéristiques des pays d'immigration, des questions qui ne trouvent pas encore écho à l'image que se fait le Maroc comme pays d'émigration.

Sources:

Barros, Lucile; Mehdi Lahlou; Claire Escoffier; Pablo Pumares; and Paolo Ruspini (2002).

"L'immigration Irregulière Subsaharienne à Travers et Vers le Maroc." Geneva: ILO. [Available online](#).

Baldwin-Edwards, Martin (2004). "The Changing Mosaic of Mediterranean Migrations" in Migration Information Source. [Available online](#).

Basfao, Kacem and Hinde Taarji eds (1994). "Annuaire de l'Emigration Maroc." Rabat: Eddif.

Belguendouz, Abdelkrim (2005). *Politique Européenne de Voisinage, Barrage aux Sudistes*. Salé: Beni Snassen.

Briscoe, Ivan (2004). "Dreaming of Spain; Migration and Morocco" [Available online](#).

Carling, Jørgen (2004). "Unauthorized entry at Europe's southern borders: Routes, dynamics and

fatalities." Paper presented at the conference International Migration in Europe: New Trends, New Methods of Analysis," Rome, November 25-27, 2004.

CIMADE (2004). *La Situation Alarmante des Migrants SubSahariens en transit au Maroc et les Conséquences des politiques de l'Union Européenne*. Paris: CIMADE. [Available online](#).

Collyer, Michael (2004). "The Development Impact of Temporary International Labour Migration on Southern Mediterranean Sending Countries: Contrasting Examples of Morocco and Egypt". Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex. [Available online](#).

de Haas, Hein (2005). "Morocco's migration transition: Trends, Determinants and Future Scenarios." Global Migration Perspectives research papers series No 28. Geneva: Global Commission on International Migration. [Available online](#).

de Haas, Hein (2003). *Migration and Development in Southern Morocco. The Disparate Socio-Economic Impacts of Out-Migration on the Todgha Oasis Valley*. Unpublished PhD Thesis, Radboud University, Nijmegen.

de Haas, Hein and Roald Plug (forthcoming). "Trends in migrant remittances from Europe to Morocco 1970-2005." To be published in *International Migration Review* in 2006.

Elmadmad, Khadija (2004). "La nouvelle loi marocaine relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc, et à l'émigration et l'immigration irrégulières." Florence: European University Institute, RSCAS. [Available online](#).

El Mansouri, E. (1996). "La Communauté Marocaine à l'Etranger". Séminaire sur La Migration Internationale, 6-7 juin 1996. Rabat: CERED, 79-93.

Fadlollah, Abdellatif; Abdallah Berrada and Mohamed Khachani (2000). "Facteurs d'Attraction et de Répulsion des flux Migratoires Internationaux. Rapport National: Le Maroc." Rabat: Commission Européenne.

Fargues, Philippe (2004). "Arab Migration to Europe: Trends and Policies." *International Migration Review*, 38(4), 1348-1371.

Giubilaro, Donatella (1997). "Migration from the Maghreb and Migration Pressures: Current Situation and Future Prospects." Geneva: ILO. [Available online](#).

IOM and Fondation Hassan II (2003). *Marocains de l'Extérieur*. Rabat: Fondation Hassan II.

Mansvelt Beck, Jan and Paolo De Mas (2001). "The Strait of Gibraltar: Europe's Rio Grande?" In

Russell King, Paolo De Mas, and Jan Mansvelt Beck (eds). *Geography, Environment and Development in the Mediterranean*. Brighton/Portland: Sussex Academic Press.

Lahlou, Mehdi (2005). "Migrations irrégulières transméditerranéennes entre le Maghreb et l'Union Européenne: Evolutions Récentes." Rapport de Recherche. Florence: European University Institute, RSCAS. [Available online](#).

Lievens, J. (1999). "Family-forming Migration from Turkey and Morocco to Belgium: The Demand for Marriage Partners from the Countries of Origin". *International Migration Review*, 33(3), 717-44.

Lindstrom, Channe (2002). *Report on the Situation of Refugees in Morocco: Findings of an exploratory study*. Cairo: FMRS / American University of Cairo. [Available online](#).

Huntoon, L. (1998). "Immigration to Spain: Implications for a Unified European Union Immigration Policy." *International Migration Review*, 32(2), 423-50.

Lahlou, Mehdi (2005). *Migrations irrégulières transméditerranéennes et relations Maroc – Union européenne*. Paper presented at the XXV International Population Conference, Tours, France, July 18-23, 2005. [Available online](#).

López García, Bernabé (1999). "Immigration Marocaine et Commerce Ethnique en Espagne." M. Berriane and H. Popp eds., *Migrations Internationales entre le Maghreb et l'Europe*. München, Rabat: Technische Universität München, Université Mohammed V, 51-58.

López García, Bernabé and Mohamed Berriane (2004). *Atlas de la inmigración marroquí en España*. Madrid: Ediciones UAM y Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales.

OECD (2004). "Trends in International Migration". 2003 SOPEMI report. Paris: OECD.

Sadiqi, Fatima (2004). "Migration-Related Institutions and Policies in Morocco." Florence: European University Institute, RSCAS. [Available online](#).

Salih, Ruba (2001). "Moroccan Migrant Women: Transnationalism, Nation-States and Gender." *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27(4), 655-671.

Schuster, Liza (2005). *The Realities of a New Asylum Paradigm*. Working Paper No. 20, Centre on Migration, Policy and Society (COMPAS). Oxford: University of Oxford. [Available online](#).

Data Sources:

[CARIM](#) (Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales), base de données, module démographique.

IF YOU HAVE QUESTIONS OR COMMENTS ABOUT THIS ARTICLE, CONTACT US AT

Source@MigrationPolicy.org